

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Commune de Glières-Val-de-Borne



Envoyé en préfecture le 01/12/2023

Reçu en préfecture le 01/12/2023

Publié le 01/12/2023

ID : 074-200081446-20231129-DP07421223A0072-AR



SARL ELSUN

Monsieur LEVY Arnaud

Avenue du Maréchal Juin

30900 NIMES

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Muriel RENNARD, Service mutualisé
d'instruction du Droits des Sols, Communauté
de Communes Faucigny Glières :
Tél : **04.50.25.22.33** - **m.rennard@ccfg.fr**

Objet : Demande d'autorisation n°DP07421223A0072 pour l'installation de 9 panneaux photovoltaïques, déclarée sans suite, à la demande du pétitionnaire.

Monsieur,

Vous avez déposé le 19/10/2023 à la mairie un Déclaration préalable Maison Individuelle.

Par mail en date du 22/11/2023, vous me demandez de procéder à l'annulation de la demande de Déclaration préalable Maison Individuelle n° DP07421223A0072 qui est à l'heure actuelle en cours d'instruction dans mes services.

J'ai pris bonne note de cette décision et vous fais connaître que votre dossier a été déclaré sans suite.

Par voie de conséquence, la lettre de notification des délais d'instruction, fixant la date limite avant laquelle une décision devait vous être notifiée, devient désormais sans objet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 29 novembre 2023.

Le Maire,
Christophe FOURNIER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code général des collectivités territoriales.